

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune de FOS

Séance du 13 septembre 2019

Conseillers en exercice : 09 Présents : 07 Absent : 02

L'an deux mille dix-neuf, le treize septembre à 21H00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, DEJUAN Francis.

**Etaient présents :** GILLET Jean-Jacques, DEJUAN Francis, DEQUESNE Isabelle, OSET André, SUBERCAZE Christophe, CERCIAT François et CAMPS Patrick.

**Absent excusé avec procuration :** MONGE Daniel donne procuration à OSET André.  
**Absent excusé :** BESSAN Jean-Louis.

Monsieur GILLET Jean-Jacques a été nommé secrétaire de séance.

**Ordre du jour :** Date de la convocation : 09 septembre 2019. Date d'affichage : 09 septembre 2019.

- Location Gentilhommière.
- Questions diverses.

## 1. Location Gentilhommière.

Monsieur le Maire annonce que 4 propositions ont été faites. Plusieurs administrés étaient dans la salle.

Madame DEQUESNE Isabelle a demandé à lire deux courriers remis par Monsieur BOUTONNET Dominique. Dans le deuxième courrier Monsieur BOUTONNET Dominique s'excusait car il ne pouvait être présent.

Le projet doit être construit collectivement avec une volonté commune de travailler ensemble.

Ce serait un lieu central qui redonne une vie au village avec hôtel, bar, restaurant, cantine, portage de repas, épicerie pain et livraison à domicile.

La première année serait transitoirement gérée au nom d'une association, Trans'Humans, créée en 1998 et dont le siège est à FOS.

Un grand débat a eu lieu, tout le monde a pu s'expliquer.

Monsieur le Maire a donné son sentiment personnel et a dit qu'en l'état du projet présenté c'était une « usine à gaz ».

Le débat s'est terminé sans vote.

**Questions diverses.**

Monsieur OSET André a posé une question à Monsieur le Maire sur les menuiseries de la gare.

Monsieur le Maire lui a répondu qu'il fallait les changer et qu'il se renseigne à propos du caisson des volets roulants.

**La séance est levée à 22H35.**

**Le Maire, DEJUAN Francis**

**Secrétaire de séance,**